

Lundi 24 avril 2017

Présents : Thomas ANGEL, Pascal BOUCHET, Gilles CARRE, Sylvie DECOURCELLE, Cathy DESCAT, Jocelyne GAMEIRO, Laurence GERARD, Aurélie LEGROS, Didier MAZENS, Natacha PILET.

Excusés : Catherine GAUTHIER, Abel ROSPIDE.

Invités : Adrien DEBONNIERE, Lucas SARTHOU (excusé).

Natacha Pilet, **Présidente de séance**, ouvre la réunion.

INFORMATIONS

1. Maillot 2017/2018 :

Thomas et Adrien présentent les 9 maillots retenus (sur 55 propositions) par l'équipe projet (Adrien, Jean-Marc et Thomas). Le vote du CA est différé au 2 mai, par mail pour assurer la participation de TOUS les membres du CA et pour mûrir notre choix.

Les 3 maillots retenus par le CA feront l'objet de « vectorisation » des croquis par Jean-David puis de la mise en production afin de proposer les 3 modèles à l'AG de Juin et les soumettre aux votes des adhérents élisant ainsi [le nouveau maillot Club](#).

2. Arbitrage:

Gilles propose de réunir les arbitres pour faire [le bilan de cette saison](#) sur leur ressenti et leur expérience. Occasion également de :

- résoudre les problèmes de fiches individuelles, de matériel et de désignation
- interroger leur projection dans le club pour la saison prochaine et répartir les rôles.

3. Subventions

- **CNDS:** un dossier a été déposé pour les 2 emplois de Lucas et Adrien (suite emploi-avenir). L'approbation permettrait de bénéficier d'une aide sur 4 ans.
- **Paris Héritage 2024:** dans le cadre de la candidature de Paris aux JO (2024 ou 2028), demande d'une subvention pour le dossier « Formation des jeunes dirigeants de demain ». Ce projet propose, sur 4 ans, la formation de 20 jeunes du club déjà engagés, nommés.

4. PEDT (Projet Éducatif Territorial - temps de travail dans les écoles) :

Un bilan a été demandé par la Mairie sur notre action d'initiation durant les pauses méridiennes et le président est invité à [une réunion « bilan », le 16 mai 2017](#), avec le Maire, des élus, l'inspectrice de circonscription, des directeurs d'école, des parents d'élèves, la DDCS, la CAF. Occasion de faire valoir la participation active du club dans les écoles de la ville grâce au travail de Lucas et Adrien.

5. Réunion « créneaux » :

- participation à programmer (Catherine et Abel ?) pour la [réunion du 22 juin à 19h en mairie](#)
- prévoir de demander de nouveaux créneaux pour [le BabyHand, voire le Handfit pour entreprises \(demandes à transmettre sous en-tête VEC HB avant le 5 juin\)](#).

6. Formation « tenue de table »:

Natacha, Cathy et quelques parents ont été formés par Catherine et Jocelyne en situation de match. Cette initiative doit se poursuivre. Le recrutement des séniors pour tenir les tables reste compliqué.

Pascal nous informe que la législation concernant la tenue de table va probablement être modifiée avec des amendes majorées.

Ces informations nous encouragent à poursuivre nos efforts à [former et organiser un groupe de personnes, ressource table](#) :

- Appel à formation à l'AG (juin 2017)
- Rappel aux entraîneurs des équipes -18 et Séniors de leur responsabilité à vérifier et assurer la conformité de la tenue de table lors de leur match.
- Communication systématique des membres de CA de leur disponibilité (ou pas) à la tenue de table des we.

7. Stagiaire en communication :

Charles, étudiant en communication, devrait être stagiaire au club en mai et juin prochains. Stage organisé sur la [communication \(interne / externe\) et la recherche et/ou fidélisation de partenaires - mécènes](#).

8. Opération DILCRA : lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Rappel que notre dossier DILCRA a été retenu (subvention de 3000€).

- Les [flyers édités](#) sont à distribuer par les entraîneurs aux membres puis réceptionner remplis lors de l'entraînement -> à remettre à Lucas / Adrien.
- [Confection et commande des tee-shirts](#) représentant la diversité des origines des licenciés (commandes avant le 15 mai).
- [Remise](#) des tee-shirts d'entraînement [aux entraîneurs lors de l'AG](#) (24 juin)
- Organisation d'un [tournoi multiculturel lors de l'AG](#) (24 juin)
- Remise des tee-shirts d'entraînement [à tous les membres en début de saison 2017/2018](#).

DISCUSSIONS

1. Membres du CA saison 2017/2018:

Pascal confirme sa démission en fin de saison compte tenu de son déménagement prochain.

Thomas envisage également de démissionner mais prends encore un peu de temps de réflexion.

Les autres membres reconduisent leur engagement.

2. Repas dirigeants/entraîneurs (le 12 mai)

Le devis du traiteur de la Pie pour un buffet froid est validé (440€ pour 25 pers.). Natacha passe commande. Aurélie et Laurence se chargent des achats de boissons et de l'apéritif.

Le RV pour 19h30 est confirmé. SMS et mails sont ré-adressés par Adrien et Cathy aux entraîneurs pour rappeler l'invitation et recenser leur présence.

3. Matériel AG Club du 24/06

Écran de projection : demande à la mairie (Didier) ou par Natacha.

15 tables et 100 chaises : demande à la mairie (Didier)

Préparation d'un power point par les entraîneurs et dirigeants demandée pour leur intervention.

Reconduction de la formule Barbecue de l'AG 2016 : Jocelyne passe commande auprès du même traiteur. Idée d'améliorer la distribution des repas, à préciser au prochain CA.

4. Intégration d'un ballon dans la cotisation

Pas d'issue à la discussion. Reconduction du débat au prochain CA.

5. Indemnités et bons d'achats versés aux arbitres : proposition de Gilles

- Les arbitres de club (JAC) : Arbitres jeunes et débutants en formation qui arbitrent au club des rencontres de - 13 ans ou -11 ans. Ils sont au nombre de 10 cette saison (5 binômes). Pour chaque match arbitré l'indemnité est de 5€. L'indemnité sera versée sous forme de bons d'achats à valoir sur les équipements du VEC.
- les arbitres départementaux mineurs (JAD) qui commencent leur formation au comité. Ils sont au nombre de 4 (2 binômes). On les rétribue au-delà d'un quota fixé comme l'an passé à 5 matchs arbitrés. Au-delà du quota, la prime est de 5€ par match arbitré en plus. La prime est versée sous forme de bons d'achats à valoir sur les équipements du VEC.
- les arbitres séniors (JAD ou R ou D) confirmés départementaux ou régionaux : Ils sont au nombre de 10 (5 binômes). Le quota obligatoire est fixé à 9 matchs. Si réalisé, chaque arbitre reçoit une indemnité de 180€ (20€ par arbitrage). Pour chaque match arbitré en plus la prime est de 10€ par match. La somme est versée sur le compte des arbitres. Cette année, une prime de 10€ est attribuée pour chaque suivi d'arbitre effectué au club et ce quelle que soit la catégorie d'arbitres.

Ces propositions seront examinées lors du prochain CA du 29 mai.

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 29 Mai
Président de séance : Laurence Gérard

C. DESCAT
Secrétaire

D. MAZENS
Président